

## **MALTERIES FRANCO-BELGES**

**Société Anonyme au capital de 15.123.000 €  
Quai du Général Sarrail - 10400 NOGENT SUR SEINE  
552 121 816 RCS TROYES**

La mise en place des normes comptables IAS/IFRS pour le premier arrêté des comptes semestriels consolidés de la société MALTERIES FRANCO-BELGES au 31 décembre 2005 a nécessité de profondes adaptations de nos applications informatiques, notamment le remplacement de son logiciel de gestion des immobilisations, afin de répondre aux exigences des normes IFRS et françaises.

Afin de s'assurer de la fiabilité de la première publication des comptes semestriels en normes IFRS et en conséquence des informations communiquées aux actionnaires et aux autorités de tutelle, le Conseil d'Administration de MALTERIES FRANCO-BELGES a décidé de retarder la publication des comptes semestriels consolidés arrêtés au 31 décembre 2005 jusqu'au 30 juin 2006.